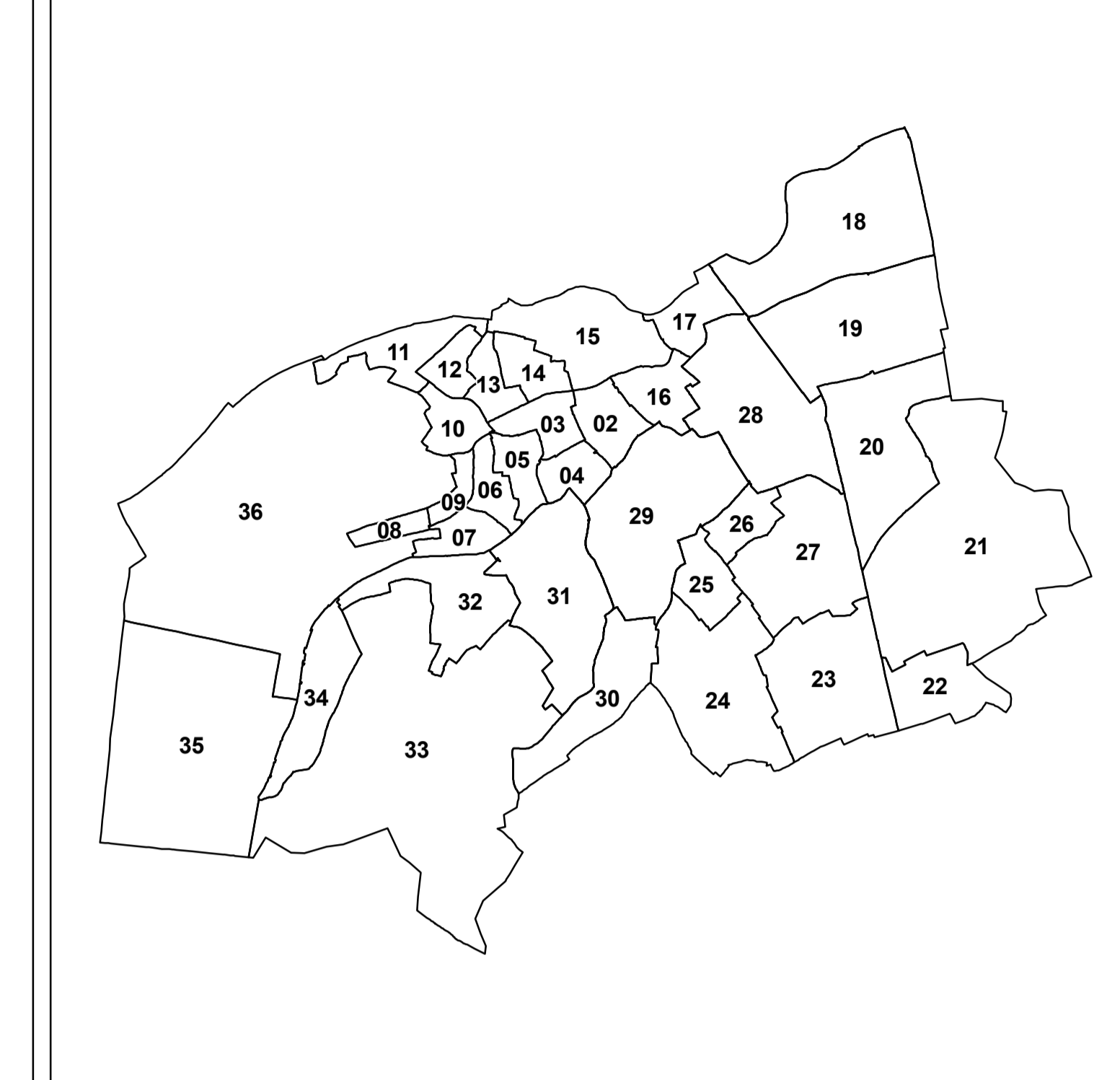


Localisation des sections cadastrales :



**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N°	Destination	Bénéficiaire
<b>I - VOIRIE</b>		
2	Aménagement équipement annexe de la voirie (stationnement)	Commune
4	Désenclavement zone 1A1a – accès routier	Commune
5	Densification zone UB – accès routier	Commune
6	Désenclavement zone UXa accès routier – Equipement annexe de la voirie (stationnement – espaces verts)	Commune
7	Aménagement équipement annexe de la voirie (stationnement)	Commune
8	Liaison piétonne	Commune
9	Liaison piétonne	Commune
10	Désenclavement voirie zone 2AU	Commune
11	Désenclavement voirie zone 2AU	Commune
12	Désenclavement voirie zone 2AU	Commune
13	Élargissement de la voirie, aménagement d'une placette de retournement zone UX	Commune
14	Aménagement carrefour Avenue de Gaulle/rue Raymond Mondon/rue Foch	Commune
15	Emprise V.R. S2 (P.I.G.)	Etat
<b>II - OUVRAGES PUBLICS</b>		
<b>III - INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL</b>		
17	Construction de logements locaux sociaux à l'angle de la rue Foch et de l'avenue du Général de Gaulle	Commune
18	Construction de logements locaux sociaux rue Massenet	Commune
<b>IV - ESPACES VERTS</b>		
16	Espaces verts à créer	Commune

- emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique au titre de l'article L151-23
- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.)
- Servitude liée aux oxydus exploités par la société AIR
- zone inondable (AZI)
- emprise de Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain
- emprise du Plan de Prévention des Risques Miniers

maître d'ouvrage :  
**Commune de Rombas**

## Plan Local d'Urbanisme

### REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU APPROUVE  
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2019.  
A Rombas, le  
M. le Maire, L. Fournier.